

Une table ronde sur le rôle du numérique dans la facilitation des échanges e-commerce régional a été organisée par l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le par le Centre du commerce international (ITC) ce mardi 27 mars 2018 à Abidjan dans un hôtel de la place

## UEMOA : Deux nouvelles plateformes pour mieux gérer le e-commerce régional



Une table ronde sur le rôle du numérique dans la facilitation des échanges e-commerce régional a été organisée par l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le par le Centre du commerce international (ITC) ce mardi 27 mars 2018 à Abidjan dans un hôtel de la place. Cette table ronde a servi de cadre à la présentation de deux plateformes en ligne destinées à faciliter les échanges et développer les opportunités commerciales de la région à travers les plateformes **ConnectUEMOA** ([www.connectuemoa.com](http://www.connectuemoa.com)) et le **Mécanisme d'alerte aux obstacles au commerce de l'UEMOA - MAOC** ([www.obstaclesaucommerce.org/uemoa](http://www.obstaclesaucommerce.org/uemoa)). Ces deux applications contribueront au développement d'un système commercial plus efficace en proposant aux entreprises des solutions en ligne.

A cette occasion, plusieurs panélistes, notamment, Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME ont souligné que la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans la promotion du e-commerce. «

Au regard des avantages importants du commerce électronique, la Côte d'Ivoire a inscrit le commerce électronique au cœur de son programme de développement. Ainsi avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers, nous avons pu mettre en place

différentes plateformes commerciales, entre autres le guichet unique du commerce extérieur, le mécanisme d'alerte et d'obstacles au commerce » a relevé le Ministre du Commerce, Souleymane Diarrassouba.

Par ailleurs, face à un sujet aussi important, mettant en relation le développement numérique et les transactions commerciales dans un contexte de cyberspace, le Ministre du commerce a ajouté que Alassane Ouattara s'est engagé par des textes qui ont été adoptés portant relativement sur les transactions électroniques en 2013 également sur la consommation en 2016. Le Ministère mettra en place le conseil national de la consommation qui sera un organe consultatif de confrontation et de concertation entre le secteur public et privé et les associations des consommateurs afin de faire des propositions au gouvernement sur toute politique, tout texte relatif en faite à la consommation et aux prix des produits alimentaires.

Pour sa part, Arancha González, Directrice Exécutive de l'ITC, a souligné que

« le numérique a un rôle central à jouer pour faciliter la façon dont nous faisons du commerce aujourd'hui. Il permet un commerce inclusif dans le paysage commercial du 21ème siècle où la communication et la connexion sont devenues des outils puissants pour les entreprises notamment en Afrique. »

S'agissant des deux applications, il faut noter que la plateforme **ConnectUEMOA** ([www.connectuemoa.com](http://www.connectuemoa.com)) offre aux opérateurs commerciaux la possibilité d'explorer les opportunités d'affaires mais également de promouvoir leurs activités dans la région et au-delà. Elle permet aux entreprises d'accéder à un point d'entrée unique pour enregistrer leur profil, leurs produits et services sur une place de marché virtuelle. Plus de 7000 entreprises sont déjà enregistrées sur la plateforme et 160 produits y sont virtuellement disponibles. **ConnectUEMOA** facilite par ailleurs l'accès aux dernières actualités et événements dans la région grâce aux contributions régulières des organismes de promotion du commerce ou des entreprises elles-mêmes.

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus dynamiques du continent avec un taux de croissance annuel des exportations de près de 10 % entre 2015 et 2016. Seuls 15% des exportations sont réalisées dans la région malgré un potentiel important.

Toutefois, la persistance de nombreux obstacles au commerce explique en partie les impacts mitigés de l'intégration régionale sur les échanges commerciaux. En outre trois quart des entreprises d'Afrique de l'Ouest rencontrent des obstacles au commerce selon les enquêtes de l'ITC.

C'est pourquoi, la deuxième plateforme, le Mécanisme d'alerte aux obstacles au commerce de l'UEMOA – MAOC – ([www.obstaclesaucommerce.org/uemoa](http://www.obstaclesaucommerce.org/uemoa)) vise à faciliter l'identification et l'élimination des obstacles, en particulier les barrières non-tarifaires, auxquels sont exposés les opérateurs commerciaux de la région. Plus précisément, les entreprises pourront rapporter les difficultés rencontrées et en alerter directement les agences responsables qui peuvent dès lors interagir avec les entreprises et résoudre leurs problèmes de manière efficace. Le MAOC repose sur un réseau régional qui facilitera la coopération entre les différents pays pour l'identification et la levée des obstacles au commerce de manière efficace. Il permettra également au récent Comité Régional de Facilitation des Echanges de surveiller l'impact des réformes visant à fluidifier les échanges dans la région.

Mis en place et expérimenté en Côte d'Ivoire depuis 2014, le MAOC contribue à une meilleure transparence et une meilleure communication entre les opérateurs commerciaux et les autorités locales.

Afin de garantir la précision et la mise à jour de l'information, les plateformes ConnectUEMOA et le MAOC seront respectivement administrées par les réseaux des organismes de promotion du commerce et les chambres du commerce et de l'industrie de la zone UEMOA.

Ces deux initiatives s'inscrivent dans le cadre du Projet d'appui à la compétitivité du commerce et à l'intégration régionale financé par l'Union européenne visant à améliorer la compétitivité des entreprises, augmenter la croissance économique et réduire la pauvreté de la région ouest-africaine.

**LADE ARMEL KEVIN**